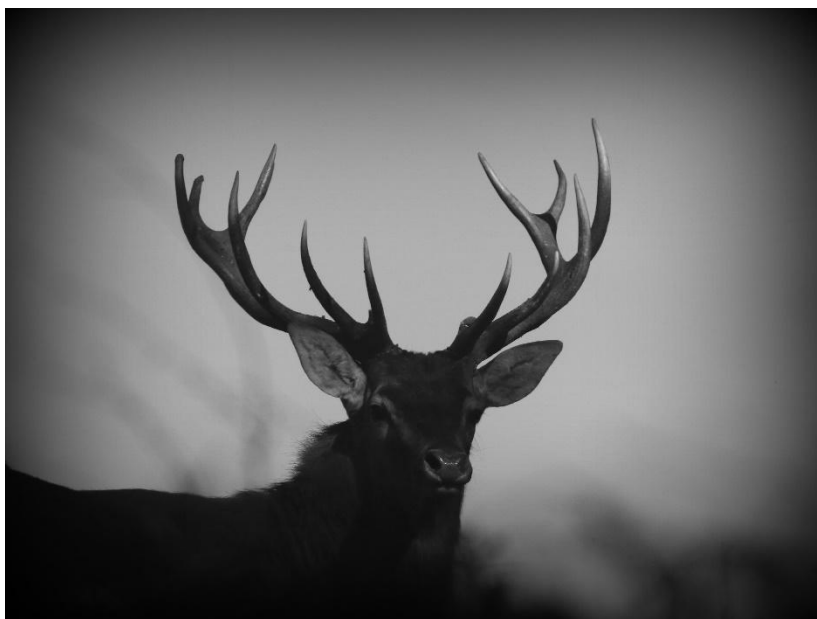




Le pti Clairavalais

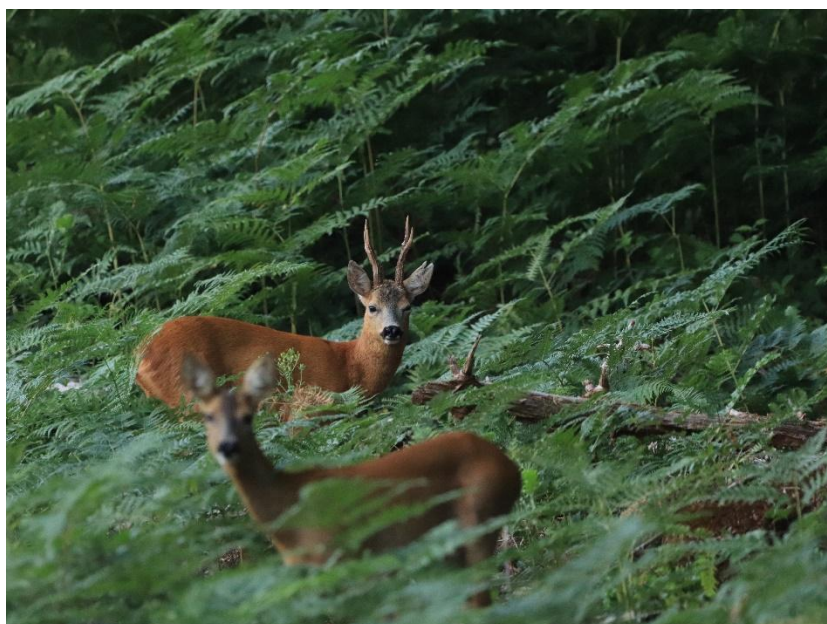


2026



Merci à

*Frédéric, Angélique et
Mathias qui m'ont permis
d'agrémenter tous mes
bulletins municipaux avec
de magnifiques photos*



Les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et sérénité.

2026 est une année d'élections et c'est le dernier bulletin municipal que je rédige.

Après 25 ans d'engagement au service de la commune en tant que conseillère, adjointe et maire, j'ai choisi de laisser la place et de permettre à une nouvelle dynamique de s'exprimer.

Vous avez été une large majorité à me faire confiance et je vous en remercie. Je tiens également à remercier et saluer l'engagement de mes adjoints et conseillers municipaux qui ont partagé à mes côtés cette responsabilité.

Durant ces 2 mandats de maire, j'ai pu compter sans faille sur François mon fidèle 1^{er} adjoint. Je le remercie très sincèrement pour sa disponibilité, son investissement et sa loyauté.

Merci à Chantal, secrétaire de mairie qui s'est investie tout au long de ces années pour accompagner et concrétiser les projets communaux.

Et enfin, merci à Jean-Luc, employé municipal, pour le travail effectué et sa discrétion vis-à-vis des administrés.

Les éternels mécontents (heureusement très minoritaires) auront toujours quelque chose à redire... Pour eux, les élections sont l'occasion de présenter leurs idées, leurs projets, de donner de leur temps et de s'investir pour la commune mais à ma connaissance ils ne sont pas candidats...

J'ai eu à cœur de gérer la commune de manière responsable et rigoureuse financièrement tout en permettant de concrétiser plusieurs projets pour le bien des habitants. J'avais également fait le choix de ne pas augmenter mon indemnités d'élue.

Je me réjouis que plusieurs de mes conseillers souhaitent poursuivre leur engagement municipal. Mon 2^{ème} adjoint, Jean-Luc Follezou sera tête de liste, je lui accorde toute ma confiance et mon soutien.

Pour l'heure, voici comme tous les ans un compte rendu de l'activité communale et diverses infos.

Bonne lecture à toutes et tous.

Laurence Boyer

Pour les élections des 15 et 22 mars prochain, la législation a changé pour toutes les communes de moins de 1000 habitants :

- Le panachage n'est plus autorisé : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes (rayer ou ajouter des noms)
- Les listes doivent être paritaires et respecter l'alternance femme/homme
- Possibilité de dérogation pour faciliter la constitution des listes : elles peuvent comporter 2 candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir.
(Par exemple pour Clairavaux, liste réputée complète avec 9 candidats au lieu de 11)

Le 30 Août 2025 Chantal a fait valoir ses droits à la retraite après quarante années passées à la mairie en tant que secrétaire.

C'est maintenant Quentin qui occupe ce poste, et vous accueille les lundis, mardis et vendredis de 14h à 18h.

Je souhaite une belle et longue retraite à Chantal et une belle et longue carrière à Quentin.



Nous assurons un suivi annuel de la voirie communal. Cette année des travaux de renforcement et de point à temps ont été effectués sur Bauvy, Boucheresse et la piste de la Favière pour un coût total de 35 000 € HT avec une DETR accordée à hauteur de 40 %.

(DETR = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le recensement de la population s'effectue généralement tous les cinq ans. Clairavaux était concerné en 2025. Notre population a légèrement baissé puisque nous passons de 156 habitants à 151. Le recensement est important pour notre commune, car les résultats déterminent les aides financières accordées par l'État.

Un autre chemin de randonnée vient s'ajouter à ceux déjà existants, il s'agit du « sentier du Barbadeix ». Partant de la place de l'église, il faut prendre la charrière brune puis continuer par le sentier jusqu'à la route de Branges. A la croix grande 2 possibilités : soit redescendre directement par la route du bourg, soit prolonger un peu la balade en faisant la boucle par le chemin de l'étang du Barbadeix, le périphérique militaire et revenir par la route du cimetière.

Le chantier de restauration de l'ancienne poste a constitué l'événement majeur de 2025. Ce logement communal nécessitait des travaux afin de pouvoir être à nouveau proposé à la location. Isolation, électricité, plomberie, peinture, cuisine, carrelage, chauffage, tout a été rénové. Nous avons sollicité le syndicat de la Diège pour nous aider à mener à bien ce projet. Comme le montre les photos, il restait les murs et le toit. Même ce dernier a été en grande partie refait puisque dégradé par l'orage de grêle de 2022.

Pour un coût des travaux d'environ 200 000 € HT, nous avons sollicité et obtenu 80% de subventions :

- DETR 50 % (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Boost habitat 15,79 % (Aide du département)
- FNADT 6,71% (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)
- HCC 5,39 % (Amélioration de l'habitat par l'intercommunalité)
- Fonds Chaleur 2,11 % (Aide aux énergies renouvelables)

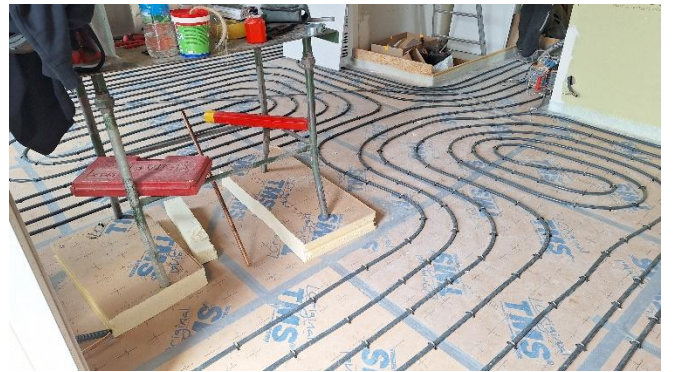
Nous avons fixé le montant du loyer mensuel à 600 € avec une caution du même montant demandée à la signature du bail de location.

Nous finalisons les aménagements extérieurs et ce logement sera disponible à la location au printemps.

Entreprises ayant réalisé les travaux :

Gregoire & Breuil (couverture, menuiseries), Raïa (gros œuvre, maçonnerie), Magrit (plomberie, sanitaire, chauffage), Magne (dalle plancher chauffant), Faurie (électricité), Viallant Loge (isolation, plâtrerie, peinture, carrelage), Gouny/Faroux (cuisine), ADS (désamiantage), Leyrat Jean-Michel (coordonnateur sécurité)

Avant / Après





Un autre gros chantier va se dérouler en 2026, il s'agit de la restauration de la toiture et des parties hautes de l'église. Cet édifice a été entièrement restauré intérieurement. La toiture quant à elle a été l'objet de plusieurs travaux au fil des ans, mais ceux-ci n'ont jamais donné de résultats satisfaisants. L'orage de grêle que nous avons subi en juin 2022 a fini de la détériorer et les infiltrations se sont multipliées.

Mr Sales, architecte du patrimoine, a réalisé une étude complète sur les travaux déjà effectués et surtout ceux à réaliser afin d'assurer une étanchéité durable à cet édifice classé monument historique depuis 1957.

Les travaux et prestations annexes sont estimés à 260 000 € HT. La DRAC, la région nouvelle Aquitaine et le département ont été sollicités. Nous avons également signé une convention de collecte de dons avec la fondation du patrimoine par l'intermédiaire de son délégué Mr Cholley.

La commune n'étant pas responsable des malfaçons constatées depuis des décennies, nous allons adresser un courrier au préfet de région afin de lui retracer les différents travaux réalisés sur la toiture et solliciter une aide supplémentaire afin de pouvoir une bonne fois pour toute assurer une solution durable et définitive. Il est essentiel que ces travaux soient réalisés de manière à garantir la pérennité et la qualité nécessaires.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Le 19 Août, Clairavaux a accueilli le tour du Limousin lors de l'étape qui reliait Panazol à La Courtine sur une distance de 184.6 km.

Certains Clairavalois ont su joliment décorer leur maison ou des vélos afin d'honorer le passage de la caravane et des 123 coureurs participants.

Merci aux bénévoles qui ont assuré le rôle de commissaires afin que cette épreuve se déroule sans incident.



58^{ème}
Tour du Limousin
Périgord
Nouvelle-Aquitaine du 19 au 22 août 2025

PROGRAMME OFFICIEL

MARDI 19 AOÛT	MERCREDI 20 AOÛT	JEUDI 21 AOÛT	VENDREDI 22 AOÛT
87 PANAZOL - LA COURTINE 23	24 CREZ - LES ESPÉROUX 24	19 MORT-JAIL - MORT-JAIL 19	87 SAINT-MÉDARD-BOUSSIÈRE - LIMOGES 67

Merci à Jean-Pierre qui depuis plusieurs années nous confectionne une magnifique crèche pour Noël.



Les enfants étaient enchantés de la visite du père Noël qui, comme tous les ans, avait une hotte remplie de cadeaux.

Les aînés seront invités au repas annuel de la commune, samedi 7 mars au restaurant le Petit Breuil.



Etat civil :

✚ Mariage de Jason Gauchet et Danique Rijkx

✚ Naissances :

✚ Senna Gauchet au bourg de Clairavaux

✚ Hereani Le Hebel aux 3 ponts



Tous nos vœux de bonheur aux mariés
et aux bébés



Gareth Holwill et Andrew Mons sont les acquéreurs de l'ancien bar tabac restaurant des 3 ponts. Nous leur souhaitons la bienvenue.

J'ai toujours regretté de ne pas avoir réussi à convaincre Jean-Pierre, ancien propriétaire, à vendre cet établissement à la commune afin d'y accueillir une activité telle qu'un bar restaurant communal. J'espère donc que le projet des nouveaux propriétaires arrivera à bon terme pour dynamiser et animer ce quartier des 3 ponts.

Année 2025 : relevé de pluviométrie effectué aux 3 ponts :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
196	72	94	106	82	74	90	111	112	201	146	56	1340

Pour comparaison, relevé de l'année précédente :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
107	125	106	118	230	155	52	46	164	185	81	134	1503

Merci à Eric qui communique ses relevés tous les ans

Le mot de l'ACCA

Comme chaque année, tous les chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026.

La population de grands cervidés se porte bien puisque nous avons 102 animaux à prélever cette année.

En Creuse, des cas de maladie d'Aujeszky sur le sanglier ont été détectés. Cette maladie est mortelle pour les chiens et ne se soigne pas. Restez vigilants si vous trouvez un sanglier mort, évitez tout contact avec vos chiens.

Le président : Thierry Lefort

Le mot du comité des fêtes

L'ensemble du comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les animations de 2025 n'ont pas été nombreuses du fait d'un manque de bénévoles. Cependant au printemps nous avons organisé une exposition photos en partenariat avec l'association Silva, ainsi qu'une randonnée pédestre qui a réuni une trentaine de personnes. Quelques VTT ont également roulé le dimanche matin malgré une mauvaise météo.

Le loto du téléthon a fait salle comble et a permis de reverser la somme de 1400 € à cette association.

Des projets sont en cours pour 2026 n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'assemblée générale aura lieu courant février.

La présidente : Angélique Battut



Tri et compostage : des ajustements pour plus d'efficacité

Haute-Corrèze Communauté fait évoluer son système de collecte des déchets pour améliorer l'efficacité du tri et maîtriser les coûts. Les cages métalliques des déchèteries laissent place à davantage de colonnes de tri, tandis que six composteurs collectifs permettent déjà de réduire les ordures ménagères.



Suppression des cages métalliques dans les déchèteries

Les cages métalliques destinées à recevoir vos sacs jaunes ont été progressivement supprimées dans les déchèteries de Haute-Corrèze Communauté. Cette évolution améliore l'efficacité du service tout en maîtrisant les coûts. Ces cages laissaient échapper les petits emballages et nécessitaient deux tournées distinctes avec des véhicules spécifiques, générant des dépenses supplémentaires. Pour maintenir un service de qualité, le nombre de colonnes de tri a été augmenté sur l'ensemble du territoire.

Déposez uniquement vos emballages en vrac dans les colonnes, sans sac. Le centre de tri ne peut plus traiter les déchets conditionnés. Les colonnes disposent de trappes larges facilitant le dépôt tout en évitant les dépôts non autorisés.

Sur notre territoire, cette solution s'avère plus adaptée et économique que l'installation de bacs individuels devant chaque domicile. Votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères finance la collecte des ordures, le fonctionnement des déchèteries et le tri. Ces actions visent à maintenir la qualité du service en limitant l'augmentation de la taxe malgré la hausse des coûts de traitement.

Composteurs partagés : triez vos biodéchets

Ces composteurs collectifs de grande capacité comprennent trois bacs : un bac d'apport pour déposer vos biodéchets, un bac contenant la matière sèche nécessaire à la transformation, et un bac de maturation.

Les habitants qui participent sont régulièrement invités aux opérations de retournement du compost. Le compost mûr est ensuite redistribué aux contributeurs, et l'excédent sert à l'entretien des espaces verts communaux.

Depuis janvier 2024, six composteurs partagés ont été installés à Meymac, St-Pantaléon-de-Lapleau, Peyrelevade, St-Merd-les-Oussines et deux à Neuvic. Ils ont permis de détourner 4,90 tonnes de biodéchets des ordures ménagères. **En 2026, de nouveaux composteurs seront installés sur le territoire.**

Vous souhaitez qu'un composteur partagé soit installé dans votre quartier ?

Contactez la cellule zéro déchets :
ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr
ou par téléphone au 07 63 04 38 59.





Un soutien gratuit et confidentiel pour les victimes de violences

Depuis 2010, l'association Uss'ELLES accompagne gratuitement les femmes victimes de violences conjugales en Haute-Corrèze.

Chaque année, sept bénévoles d'Uss'ELLES viennent en aide à une vingtaine de femmes confrontées à des violences conjugales : agressions verbales, psychologiques, économiques, physiques ou sexuelles. L'association offre une permanence téléphonique, des entretiens individuels sur rendez-vous à Ussel et un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et sociales. Tous les services sont gratuits, confidentiels et anonymes.

Uss'ELLES collabore avec les partenaires départementaux et sensibilise le public lors des journées du 8 mars et du 25 novembre. Elle intervient aussi dans les lycées et auprès de populations réfugiées.

Les chiffres sont alarmants : **en 2024, 137 femmes ont été tuées par leur conjoint en France.** Les signalements ont doublé en cinq ans et touchent de plus en plus de jeunes femmes.

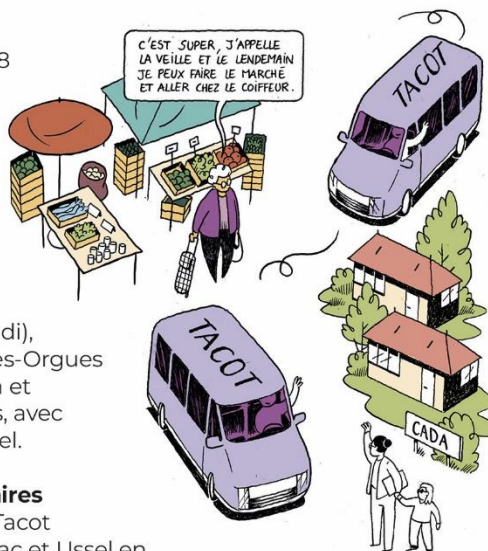
Tél. : 06 78 18 46 72
Mail : usselles19@gmail.com
En cas d'urgence, faites le 3919 (gratuit, 24h/24) ou appelez le 17.

Top départ du Tacot !

Dès le 1^{er} mars 2026, facilitez vos déplacements en Haute-Corrèze avec le Tacot, un transport à la demande accessible à tous pour 1 € par trajet.

Comment ça marche ?

Réservez votre trajet par téléphone au 06 64 13 82 68 la veille avant 17 h (ou le vendredi pour le lundi). Le Tacot vient vous chercher à domicile et vous conduit vers la ville centre de votre secteur : La Courtine (lundi), Sornac et Peyrelevalde (mardi), Neuvic (mercredi), Eygurande et Merlines (jeudi), Meymac (vendredi), Bort-les-Orgues (samedi). Un trajet le matin et un l'après-midi sont prévus, avec possibilité de rejoindre Ussel.



Correspondances ferroviaires

Les lundis et vendredis, le Tacot dessert les gares de Meymac et Ussel en correspondance avec les trains vers Limoges, Clermont-Ferrand et Brive.

Tarif et règlement

Offre de lancement : 1 € par trajet durant 6 mois (2 € l'aller-retour). Paiement en espèces directement au conducteur.

À savoir

Service ouvert à tous (hors trajets scolaires et domicile-travail réguliers). Les moins de 14 ans doivent être accompagnés. Véhicules accessibles PMR sur demande. Petits animaux acceptés. Véhicules à faibles émissions et écoconduite garantie.

Inscriptions et informations :

06 64 13 82 68 ou tacot@hautecorrezecommunaute.fr
Règlement complet sur www.hautecorreze.fr

RETROUVEZ-NOUS

ET SUIVEZ NOS ACTUALITÉS

sur Intramuros



Haute-Corrèze communauté



Agenda, informations pratiques, actualités...
soyez au courant en instantané !

Application mobile disponible sur iOS et Android.
Site web : <https://www.intramuros.org/>

2014 - 2026



Numérotation



Installation Défibrillateur



Création chemins de randonnées



Mise en place d'un Columbarium



Installation Distributeur de pain



Restauration des lavoirs



Mise aux normes de la cuisine



Restauration grange auvergnate pour local technique



Embellissement du site de commémoration des 3 ponts



Collecte des encombrants



Travaux traversée du bourg



Création site internet



Amélioration de la sécurité



Convention pour l'élagage des routes



Implantation table d'orientation



Chemin d'accès au moulin de Louzelergue



Création et aménagement aire de jeux et terrain de pétanque



Organisation expositions photos et concerts



Remplacement abribus



Création Blason



Rénovation ancienne salle de classe



Création page Facebook



Rénovation ancienne poste





CLAIRAVAUX — Bureau de Poste



0775. Clairavaux (Creuse) — Le Centre du Bourg

MHA